



Charte de Confidentialité Partenaires JUSTIMO

En tant que partenaire récepteur d'un lead transmis via la plateforme JUSTIMO, vous vous engagez à respecter les points suivants :

1. Utilisation des données :

Les informations personnelles reçues sont strictement destinées à un usage professionnel dans le cadre d'un projet immobilier réel. Vous vous engagez à ne pas utiliser ces données à d'autres fins, ni à les diffuser à des tiers non autorisés.

2. Confidentialité :

Vous êtes tenu de préserver la confidentialité des données transmises par JUSTIMO. Aucun usage commercial non prévu ne pourra être toléré. En cas de doute sur l'usage d'un contact, un retour préalable à JUSTIMO est exigé.

3. Transparence :

Vous informerez le référent JUSTIMO (ou le mandataire ayant transmis le lead) si l'estimation aboutit à un mandat, et à nouveau si une vente se concrétise.

4. Rétrocession :

En cas de vente réalisée à partir d'un lead transmis, une rétrocession de 10 % HT des honoraires sera due à l'ambassadeur initial. Les modalités de paiement se feront par virement bancaire dans un délai de 30 jours après encaissement définitif.

5. Conduite professionnelle :

Vous vous engagez à traiter les leads avec professionnalisme, réactivité et bienveillance, en respectant les Charte de Confidentialité - Partenaires JUSTIMO délais de traitement raisonnables (48h maximum pour un premier contact).

6. Exclusion :

Tout manquement à cette charte pourra entraîner une exclusion définitive du programme de partenariat, sans préavis.

7. Acceptation :

L'envoi du formulaire d'inscription vaut acceptation pleine et entière de la présente charte.